

# CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

## REUNION du 21 JUIN 2017

Convocation en date du : 17/06/2017

Date d'affichage de la convocation : 17/06/2017

Date d'affichage du Procès-Verbal : 27/06/2017

L'an deux mille dix sept, le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

### **Présents :**

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Laurent DUFOUR, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Marcel RENON, Stéphane VIAL  
Mmes Jacinthe AUJAL, Denise FORESTIER, Christiane LANCIAUX

Absentes : Mme France LOVEIRY a donné procuration à M. Serge DESROCHES  
Mme Estelle GATILLE a donné procuration à M. Michel POURCELOT

M. Marcel RENON a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

- M. le Maire remercie tous les élus pour les permanences au bureau de vote.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal d'un tournage sur la station-service ce jeudi 22 juin à 10 h.

### **1°) Eglise de Meulin**

Le Maire rappelle le projet de bail emphytéotique avec l'Association Arts, Sites et Traditions de Meulin pour la mise à disposition de l'église de Meulin.

Le bureau municipal a étudié le projet de bail et de convention transmis par l'Association.

Ce bail serait établi pour l'euro symbolique et aurait une durée de 18 ans.

Il est précisé que :

- l'aménagement intérieur du bâtiment serait à la charge de l'association
- la commune a pris en charge les raccordements au réseau d'eau et d'électricité mais que les abonnements seraient à la charge de l'association
- les travaux de toiture sont en cours et une fenêtre de la sacristie est à changer
- les manifestations seront organisées par l'association

Le Conseil Municipal,

- donne son accord de principe pour une location à l'euro symbolique
- donne son accord pour un bail emphytéotique d'une durée de 18 ans,

- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **2°) Retour à la semaine des 4 jours à l'école**

Un Conseil d'Ecole a eu lieu dernièrement pour se prononcer sur le retour de la semaine à 4 jours à l'école.

Le Conseil d'Ecole, à l'unanimité sauf une abstention, s'est prononcé, favorable à cette disposition.

L'inspecteur d'Académie doit rendre sa décision le 07 juillet prochain.

### **3°) Subventions 2017 aux associations**

M. Michel Pourcelot présente les propositions de subventions 2017 préparées par le bureau municipal.

	<b>Subventions 2017</b>
<b>Associations</b>	
<b>Comité des Fêtes</b>	1400,00 €
<b>ADMR</b>	975,00 €
<b>Amicale locale Dompierre de France</b>	475,00 €
<b>Amicale Nationale Dompierre de France</b>	100,00 €
<b>Association Parents-d'élèves du RPI</b>	1200,00 €
<b>Amicale des Sociétés dompierroises</b>	30,00 €
<b>Cuma la Dompierire</b>	308,00 €
<b>EREA Charnay les Macon</b>	40,00 €
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers de Dompierre</b>	300,00 €
<b>Les Bonobos</b>	575,00 €
<b>Jazz campus</b>	300,00 €
<b>Collège Matour</b>	1 000,00 €
<b>Foot</b>	400,00 €
<b>La Clunisoise gymnastique</b>	40,00 €
<b>CIFA Mercurey</b>	80,00 €
<b>Lycée des Fontaines</b>	20,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 243,00 €</b>

Le Conseil Municipal,

- valide ces propositions,

- charge le Maire d'informer les associations et organismes et de procéder au versement des subventions.

### **4°) Travaux de rénovation énergétique - Isolation des combles**

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rénovation énergétique, des devis ont été sollicités pour l'isolation des combles de 3 bâtiments communaux.

Après analyse des offres, les résultats sont les suivants :

DUBOIS Isolation : 18 596,00 € H.T.

TRADI' FACAD : 22 359,50 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition de l'entreprise Dubois Isolation, mieux disante, pour un montant de 18 596,00 € H.T.
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

D'autre part, l'entreprise Dubois Isolation propose la mise en place des certificats d'Economie d'Energie (CEE) qui permettraient de récupérer la somme de 3 076 €.

### **5°) Travaux de rénovation énergétique - Eclairage LED**

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rénovation énergétique, des devis ont été sollicités pour le changement des ampoules en éclairage LED.

Après analyse des offres, les résultats sont les suivants :

Ets Salierno : 11 949,00 € H.T.

Ets Harnish : 10 040,80 € H.T.

Ets Courtois : 10 267,80 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition de l'entreprise Nicolas HARNISCH, mieux disante, pour un montant de 10 040,80 € H.T.,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **6°) Questions diverses**

- M. le Maire indique qu'un peintre et une acuponctrice viennent de s'installer sur la Commune. Ils ont visité l'ancien local kiné et seraient éventuellement intéressés par une location pour ouvrir un cabinet d'acuponcture.

- Commission travaux

Une réunion a eu lieu à la salle des fêtes pour étudier la possible amélioration du bâtiment, en la rendant notamment plus fonctionnelle.

Cela permettra d'élaborer un projet et de pouvoir, au moment opportun, présenter un dossier de demande de subvention auprès de différentes administrations.

- Mme Denise Forestier demande si les bénévoles du fleurissement peuvent intervenir pour le désherbage des fleurs.

- M. Marcel Renon indique que le fauchage des fossés est en cours et qu'il y a un peu de retard en raison d'un problème mécanique sur le broyeur.

- Formation phyto sanitaire : elle aura lieu le mardi 27 juin toute la journée. Mme Denise Forestier et M. Roger Besson participeront à cette formation ainsi que M. Hervé Carrette, employé municipal, habilité aux produits phyto-sanitaires.

- Mme Christiane Lanciaux indique que la déchetterie de Trambly ré-ouvrira le lundi 3 juillet prochain.

- Décision modificative n° 1

Sur proposition du Maire et suivant un mail de la Trésorerie de Cluny indiquant que l'affectation de résultat du CCAS reporté sur le budget communal suite à sa dissolution au 31 décembre dernier n'aurait pas dû être inscrite sur le budget 2017 mais sur le budget 2018,

Le Conseil Municipal décide la modification budgétaire n° 1 budget commune suivante :

Section de fonctionnement

002 recettes : - 5 886,67 €

023 dépenses : - 5 886,67 €

Section d'investissement

021 recettes : - 5 886,67 €

1641 recettes : + 5 886,67 €

- Il est signalé le problème de reprise de la chaussée sur la route de Montmelard faite dernièrement par la DRI. Un courrier leur sera adressé afin qu'ils y remédient.

- Une demande de passage-piétons en dessous-du Champ des Fleurs a été formulée pour permettre l'accès à la place de la Bascule.

- Assainissement

Des travaux sont en cours vers la lagune sud.

Suite au dernier orage, problème de débordement du réseau en dessous de la station-service. Le réseau n'est plus en adéquation.

Des travaux sont à réaliser en bas de la rue de la Gendarmerie.

- Réunion Communauté de Communes le jeudi 29 juin à 20 h à la Maison des Associations

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 19/07/ 2017 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 12/072017 à 20 h 00

Fin de séance : 21 h 30